

Madame, Monsieur le maire,

La dernière quinzaine de juin 2025 a connu des températures élevées régulièrement supérieures à 30 °C et des cumuls de précipitations du mois de juin 2025 inférieurs aux valeurs moyennes habituelles. Le déficit pluviométrique depuis le début de l'année s'est accru en juin. En conséquence, la situation hydrologique du département, favorable jusqu'à mi-juin, a commencé à se dégrader progressivement

Le Préfet du Puy-de-Dôme a réuni les membres du comité départemental de l'eau (CDE), le 30 juin 2025, pour étudier la situation et proposer des mesures de vigilance sur les usages de l'eau.

A la suite de cette réunion, il a signé **un arrêté en date du 30 juin 2025 plaçant le département en vigilance sécheresse applicable immédiatement.**

Ce document est téléchargeable sur le site internet des services de l'Etat et à partir du lien suivant :

<https://www.puy-de-dome.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-prevention-des-risques-energie/Eau/Secheresse/Etat-actuel-de-la-situation-hydrologique-dans-le-Puy-de-Dome>

Au regard de cette situation, il est important de communiquer auprès des habitants de votre commune afin qu'ils appliquent la vigilance. Ce niveau n'implique pas de mesures de restriction des usages de l'eau. Cependant, ils peuvent être incité à modérer leurs consommations d'eau. Pour vous faciliter cette communication, vous trouverez avec le lien suivant des fiches de communication à dupliquer et à afficher.

https://www.puy-de-dome.gouv.fr/contenu/telechargement/26951/221534/file/20240718_planche%20secheresse%202024%20VF.pdf

Les services de l'État poursuivent le suivi quotidien de la situation hydrologique du département afin d'être réactifs si la situation venait à se dégrader à nouveau. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des décisions qui seront prises.

Pour toutes questions et/ou remarques, vous pouvez envoyer un message à la boîte suivante : ddt-politique-eau@puy-de-dome.gouv.fr

Bien cordialement